

## **Un Héritage des JOP Paris 2024 déjà remis en cause ?**

Le Groupement des Entreprises de Sécurité (GES) tiendra son congrès annuel les 19 et 20 septembre prochains, initialement prévu comme permettant de tirer expérience du succès des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour la sécurité privée et une occasion de tracer des perspectives économiques et sociales positives pour le secteur. Cependant, l'actualité politico-économique s'impose brutalement, faisant peser de graves menaces sur l'avenir de la sécurité privée en France.

### **Une réforme des allègements sur les bas salaires : une attaque directe aux secteurs à forte intensité de main d'œuvre.**

Les récentes discussions autour de la réforme des allègements sur les bas salaires, à partir des hypothèses de deux économistes, Messieurs Bozio et Wassmer, révèlent une possible volonté gouvernementale de réaliser des économies au détriment des entreprises employant des salariés aux revenus modestes.

Selon les projections, cette réforme viserait à cibler les allègements entre 1,2 et 1,9 SMIC : les entreprises rémunérant en-dessous de ces niveaux, ou au-dessus de 2,5 SMIC, seraient les principales perdantes, ce qui inclut une large part du secteur de la sécurité privée.

Cette réforme aurait des conséquences désastreuses pour les entreprises de sécurité privée, dont les marges sont déjà étroites. En réduisant drastiquement et brutalement les allègements, l'État met en péril des milliers d'emplois et force les entreprises à répercuter ces coûts sur leurs clients, dont une grande partie sont publics, avec des hausses de tarifs estimées à 10 % pour le secteur.

Ce coup dur vient s'ajouter à des années d'efforts et d'investissements, particulièrement autour des Jeux Olympiques et Paralympiques, où la sécurité privée a démontré sa capacité à répondre à ce défi d'envergure.

### **Une politique à contre-courant du continuum de sécurité**

Depuis la loi "Sécurité globale" de mai 2021, le secteur de la sécurité privée s'est vu imposer de nouvelles obligations (obligation de tenue, titre de séjour de cinq ans, test de français, module sur les principes de la République, agrément pour les dirigeants d'établissement secondaire, etc.). Si certains acteurs publics soulignent que l'État a consacré 68 millions d'euros pour la filière de la sécurité privée en vue des JOP Paris 2024, nous estimons qu'ils ne sont en réalité que la facture des obligations réglementaires accrues, et à contre-temps par rapport aux JOP, pour les entreprises de sécurité privée. Ces 68 millions d'euros n'ont pas été un « cadeau » au secteur, mais le coût non évalué à l'époque des décisions politiques dans le cadre de la loi « Sécurité globale ».

Cette fois-ci, la réforme envisagée des allègements sur les bas salaires remet en question tous les efforts et les avancées réalisés dans le cadre du continuum de sécurité.

Au moment même où le GES travaille sur des propositions de transferts de missions publiques vers la sécurité privée, avec des économies potentielles d'un demi-milliard d'euros, l'État choisit d'ignorer ce potentiel et risque de briser la dynamique de confiance et de coopération qui s'était installée.

### **Le GES appelle à la raison et à une véritable considération du secteur**

La sécurité privée est un secteur qui instruit, intègre, et élève nos concitoyens parmi les moins qualifiés. Les entreprises de sécurité privée ont prouvé leur capacité à participer pleinement à la sécurité nationale, notamment lors des JOP Paris 2024, où elles ont su relever le défi en un temps record. Pourtant, à peine un mois après cet événement, l'État semble déjà avoir oublié le rôle crucial qu'elles ont joué.

L'impact de cette réforme va bien au-delà de la sécurité privée : ce sont toutes les entreprises employant des salariés, en début de carrière, aux bas salaires et basses qualifications qui seront touchées. La sécurité privée, pourtant si essentielle dans le continuum de sécurité avec les forces publiques, est encore une fois reléguée au second plan, au mépris des efforts consentis ces dernières années.

### **Un appel à l'action pour éviter une crise majeure**

Le GES tient à avertir : cette réforme, telle qu'elle est envisagée, pourrait provoquer une situation de blocage sans précédent. La sécurité privée ne se laissera pas sacrifier sans réagir. Le GES, soutenu par l'ensemble de la profession, appellera à la mobilisation de tous ses appuis patronaux et politiques pour éviter que cette réforme n'anéantisse des années de progrès et d'efforts.

La finalisation de cette réforme, courant octobre, doit être l'occasion d'un véritable dialogue, où les enjeux de la sécurité privée seront pris en compte de manière sérieuse et responsable. Nous appelons l'État à reconsidérer cette réforme, à écouter les entreprises de sécurité privée, et à comprendre que derrière les chiffres, ce sont des milliers d'emplois et la sécurité de tous qui sont en jeu.

---

**CONTACT PRESSE :**

**CÉDRIC PAULIN**

Secrétaire Général du GES

**+33 6 16 66 87 17**

[contact@ges-securite-privee.org](mailto:contact@ges-securite-privee.org)

[www.ges-securite-privee.org](http://www.ges-securite-privee.org)

Le GES est la 1<sup>ère</sup> organisation patronale de la filière de la sécurité privée, avec une représentativité de plus de 75 %. La branche professionnelle de la Prévention-Sécurité rassemble 3 500 entreprises, plus de 185 000 salariés, pour un chiffre d'affaires dépassant les 9 milliards d'euros.